

ABONNEMENT.

| | |
|-------------|--------|
| SAUMUR : | |
| En an. | 30 fr. |
| Six mois. | 16 |
| Trois mois. | 8 |
| POSTE : | |
| En an. | 35 fr. |
| Six mois. | 18 |
| Trois mois. | 10 |

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires.
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

| | |
|---------------------|-------|
| Annonces, la ligne. | 20 c. |
| Réclames. | 30 |
| Faits divers. | 75 |

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées
sans restitution dans ce dernier cas.
Et du droit de modifier la répartition
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez M. HAVAS-LAPITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

25 Novembre 1876.

SÉNAT.

Versailles, 24 novembre.

Tout l'intérêt de la journée parlementaire se concentre dans l'élection sénatoriale. En effet, du choix des deux inamovibles résultera peut-être un déplacement dans la majorité de la Chambre haute. Le résultat devant en être connu dans la journée même, nous n'avons plus à noter ici les combinaisons de droite et de gauche imaginées depuis quelques jours et encore aujourd'hui dans les couloirs.

Le scrutin relatif à l'élection de deux sénateurs inamovibles ouvre la séance. Pendant ce scrutin, auquel prennent part un grand nombre de votants, les couloirs de la haute Assemblée présentent une animation extraordinaire.

En dehors des prévisions que chacun émet sur le résultat probable de l'opération électorale, on parle du projet de loi présenté hier par le gouvernement à la Chambre des députés concernant les honneurs funèbres; l'opinion générale est que ce projet de loi, fût-il voté par les députés, serait absolument repoussé au Sénat.

On annonce en même temps le dépôt du rapport de M. Paris, au nom de la commission du projet de loi relatif à la cessation des poursuites contre les insurgés de la Commune. Ce dépôt doit, annonce-t-on, avoir lieu au cours de la séance.

A 3 heures 1/2, le scrutin est clos. A 4 heures, le président a prononcé le résultat.

Les suffrages se sont répartis dans l'ordre qui suit :

Nombre des votants, 286 ; MM. Chesnelong, 142 ; Vinoy, 133 ; Renouard, 143 ; André, 143 ; Le Play, 1 ; Dumas, 1 ; Vacherot, 1.

Aucun nom n'ayant réuni la majorité absolue, il y a lieu à un second tour de scrutin.

Le Sénat décide que le second tour de scrutin aura lieu immédiatement, et que le scrutin restera ouvert jusqu'à cinq heures un quart.

A 6 heures 1/4, M. le président donne le résultat du second tour de scrutin pour l'élection des sénateurs.

Nombre des votants, 286 ; suffrages exprimés, 286 ; majorité absolue, 144.

M. Chesnelong (élu) a obtenu 147 voix ; M. le général Vinoy, 139 ; M. Renouard, 142 ; M. André, 142.

M. Chesnelong ayant seul obtenu la majorité absolue, il y a lieu de procéder à un nouveau tour de scrutin pour la nomination d'un second sénateur inamovible.

Un autre scrutin aura lieu demain.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Versailles, 24 novembre.

La séance publique commence tard aujourd'hui ; elle est indiquée pour trois heures seulement. A deux heures, les députés se sont réunis dans les bureaux pour nommer la commission chargée de l'examen du projet de loi ayant pour objet de modifier le décret du 24 messidor an XII. Cette réunion des bureaux s'est prolongée pendant longtemps, de sorte que, à trois heures et demie, la séance n'est pas encore ouverte.

Enfin, M. Jules Grévy monte au fauteuil. Il est quatre heures moins un quart. M. Boysset a la parole et commence à soutenir, au moyen d'une argumentation qui se distingue spécialement par la banalité, un amendement qu'il a présenté et qui a pour objet la suppression du budget des cultes. La Chambre laisse M. Boysset développer sa thèse autant qu'il l'entend. M. Boysset développe donc à son aise, avec force gestes et au milieu de la plus parfaite indifférence de la Chambre. Son pâle discours est d'une épouvantable longueur. M. Boysset semble peu se soucier d'être écouté ou de ne pas l'être ; il parle, il parle toujours, et la Chambre persiste à ne lui prêter aucune attention.

Le prince Napoléon (mouvement d'atten-

tion) déclare qu'il va signaler les empiétements du parti clérical, le grand danger actuel du pays. Il ne reste plus rien des conquêtes du concordat.

Continuation de discours extrêmement violent. M. Lambert, interrompant, s'écrie que l'orateur se connaît en fait de révoltes et de révolutions.

Chronique générale.

Si la Chambre se montre hostile à M. Du faure, le garde des sceaux ne se retirera pas. En effet, la Chambre va se séparer après le vote définitif du budget ; et dans l'intérêt du commerce et de l'industrie, à l'approche de la nouvelle année, le Maréchal ne voudra point qu'une crise ministérielle se produise au grand préjudice des affaires commerciales. Après les premiers jours de l'an, la situation pourra au contraire se modifier sans difficultés pour les intérêts du pays.

Le Maréchal a dit hier matin à un de ses amis : « Quoi qu'il arrive, je garderai M. de Marcère, il me plaît et je n'aime pas les nouvelles figures. » Du reste, d'après l'impression rapportée aujourd'hui par un personnage politique d'une haute influence, à la suite d'une entrevue avec le Maréchal avant son départ pour Versailles, le chef de l'Etat est parfaitement résolu à n'accepter aucune démission ministérielle s'il venait à s'en produire par suite des débats parlementaires.

Le monde diplomatique constate, avec une certaine ironie, le peu d'ensemble des votes des ministres.

On ne croit pas, à l'étranger, qu'un ministère aussi peu homogène puisse encore durer longtemps.

On annonce un très-prochain mouvement, mais qui paraît devoir être considérable, dans le personnel des commissaires de police de province. Il y aura un grand nombre de mutations et de nominations nouvelles par suite de la démission ou de la révocation de quelques-uns de ces fonctionnaires.

Plusieurs députés de la droite ont annoncé leur intention de formuler à la Chambre une demande de révision du catalogue des livres estampillés par le service du colportage. Ces livres, répandus en énorme quantité dans les campagnes, sont le produit de la démagogie qui blesse toutes les croyances religieuses et qui ne peuvent être qu'un mauvais enseignement pour la jeune génération.

L'Agence-Havas publie la dépêche suivante de Madrid :

« La nouvelle publiée par un journal de Paris, qu'un traité existerait entre l'Espagne et l'Allemagne, est absolument dénuée de fondement. »

C'est l'Univers qui rapportait mercredi la nouvelle dont il s'agit, et l'on ne peut assez louer l'activité de l'Agence Havas qui, l'ayant sans aucun doute télégraphié incontinent à Madrid, en a reçu si promptement un démenti par le télégraphe.

« Mais peut-être, dit l'Univers, que tout s'est borné, pour l'Agence Havas, à fabriquer cette dépêche à Paris, dans ses bureaux. Quoi qu'il en soit, notre information était puisée à une source sérieuse, et nous attendons d'autres explications que le démenti précipité d'une agence officielle pour la croire sans nul fondement. »

LES TRAITÉS DE COMMERCE.

Les traités de commerce passés avec diverses puissances vont prendre fin, et les

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE FACTEUR DE CANTON.

(Suite.)

Après quelques instants de repos, il se rappela la cassette qu'il portait et l'ouvrit.

Ainsi que l'avaient dit les bateliers, elle ne renfermait qu'une petite bouteille de bronze soigneusement fermée et quelques papiers.

Ceux qu'Effendon parcourut d'abord renfermaient des formules de différents poisons avec l'indication de leurs effets ; enfin le dernier était une lettre adressée au médecin Wang-ti, et dans laquelle on le pressait de se rendre à Peking pour le grand projet qui lui avait été communiqué.

Effendon relisait cette lettre pour la seconde fois, et cherchait à deviner quel pouvait être ce projet, lorsqu'en levant les yeux il aperçut deux hommes qui se tenaient à quelques pas avec des lanternes, et qui semblaient l'examiner.

Inquiet de leur attention, le facteur se leva pour continuer sa route en se hâtant de replacer les papiers dans la cassette ; mais l'un des porteurs de lanternes, qui s'était approché, aperçut le nom gravé sur celle-ci.

— C'est lui, dit-il à demi-voix, et en faisant signe à son compagnon d'approcher.

— Qui es-tu, et que veux-tu de moi ? demanda Effendon troublé.

— Ton nom n'est-il pas Wang-ti ? murmura le Chinois.

— Que l'importe ?

— Tu es médecin.

— Peut-être.

— Et tu arrives de Pao ?

— Eh bien !

— Nous sommes envoyés au-devant de toi par Fo-hu.

— Fo-hu ! répéta Effendon tressaillant.

— Viens ! il t'attend.

Le facteur hésita ; pendant ce temps une litière s'était approchée ; les deux Chinois l'enlevèrent, et après l'y avoir assis donnèrent le signal aux porteurs qui partirent au pas de course.

Effendon voulut d'abord s'élaner au-dehors ; mais la pensée de sa fille l'arrêta.

La méprise qui avait lieu allait le rapprocher d'elle, et lui fournirait peut-être les moyens de la voir !...

Il résolut de profiter de ce hasard inattendu, en jouant aussi longtemps qu'il le pourrait le rôle de celui dont il portait les dépouilles.

Laissons-le donc conduire chez Fo-hu, et passant sous silence l'entretien qu'il eut avec le censeur et qui dura une partie de la nuit, transportons-nous au lendemain matin dans l'habitation impériale du jardin rond, située à quelques li de Peking.

XI.

Yuen-ming-yuen (1), où le fils du ciel passe habituellement les plus beaux jours de l'année, est moins une demeure d'été qu'une ville de palais. On en compte jusqu'à cent à colonnes de cèdre, à charpentes dorées, aux tuiles peintes de mille couleurs, et séparés l'un de l'autre par des cours magnifiques ou des jardins.

Ceux-ci, qui occupent un espace de près de cent mille arpents, sont entrecoupés de lacs artificiels traversés par des ponts de porcelaine, de collines surmontées de tours crénelées, de rochers couverts de kiosques, de belvédères, de pavillons si nombreux que leurs clochettes de cristal, agitées par le vent, font entendre sur tous les points leur musique vibrante et bizarre.

Or ce jour-là, le souverain empereur recevait les grands de l'empire dans l'appartement particu-

(1) Le jardin rond et resplendissant.

lier où se trouvait son trône, appelé la demeure du ciel serain.

Devant la porte de la salle se tenaient vingt-deux jeunes seigneurs ayant à la main des parasols jaunes, quelques autres tenant des soleils ou des croissants d'or, et un plus grand nombre portant des cannes à houppes bigarrées, des bannières au dragon, des haches, des hallebardes ou des massues dorées.

Vis-à-vis de la porte d'entrée étaient rangées vingt pierres encadrant des tablettes de cuivre sur lesquelles se trouvait indiqué le cérémonial à suivre lorsqu'on se présentait devant l'empereur.

Au fond de la salle, sur une estrade élevée, on apercevait le trône auquel on arrivait par un escalier d'albâtre artistement ouvré.

Ce trône, soutenu par deux dragons d'or massif, était entièrement couvert de pierres précieuses.

L'empereur venait de s'y asseoir.

Son costume se composait d'une tunique de zibeline recouvrant une longue robe de soie jaune sur laquelle se voyait le dragon aux cinq griffes, brodé en pierreries, et d'un bonnet en peau de renard que surmontait une perle d'une grosseur prodigieuse.

Il était entouré des princes du sang et de plusieurs gouverneurs de provinces auxquels on venait de distribuer du thé dans de petites tasses de bois.

querelles vont reprendre entre libre échangistes et protectionnistes, car la question est loin d'être vidée; et il paraît même, d'après les plaintes élevées de toutes parts par l'industrie française, que le système économique imaginé par Napoléon III et bâclé en une nuit par M. Rouher a été plutôt préjudiciable que favorable aux intérêts du pays.

On sait qu'un certain nombre de chambres de commerce luttent depuis 1864 pour le faire abroger. Quelques chambres syndicales, qui se sont fondées depuis cette époque et dont l'avis ne saurait être dédaigné, car il est généralement exprimé par des hommes compétents, semblent partager leur opinion.

C'est ainsi que la *Chambre syndicale des ferblantiers, lampistes et ouvriers des autres industries similaires*, vient d'adresser à M. le ministre de l'agriculture et du commerce un rapport succinct, mais fort bien fait, qui conclut à la révision des traités. Il résulte de ce rapport que les industries que représente cette chambre syndicale sont en souffrance et que leurs produits ne peuvent plus que difficilement soutenir la concurrence avec les produits étrangers. Les raisons de cet état de choses sont multiples, mais elles peuvent se résumer en trois principales : 1° l'extrême élévation des droits d'entrée sur les matières premières, qui sont presque toutes importées; 2° la surtaxe imposée par les étrangers sur nos objets fabriqués; 3° le manque de débouchés provenant de la décadence de notre marine marchande. C'est à cette triple cause de ruine qu'il devient urgent de remédier, et la chambre syndicale exprime l'espoir que le ministre de l'agriculture et du commerce voudra bien faire de l'étude qui lui est soumise l'objet de ses méditations.

Nous ne saurions trop féliciter les chambres syndicales d'entrer dans la voie des réclamations légales. C'est la seule qui puisse aboutir, en même temps qu'elle est un enseignement pour les ouvriers qui, s'écartant de leur sphère, n'ont l'habitude de se réunir que pour donner, sur le ton de la menace, des leçons aux gouvernements. Nous ne doutons point que de nombreux rapports, exclusivement industriels, ne fussent éminemment utiles, en même temps qu'ils produiraient le meilleur effet. « Il en résulterait, comme écrit le rapporteur de la chambre syndicale, une sorte de cahiers généraux de l'industrie où nos gouvernants pourraient puiser pour le renouvellement des traités de commerce. » De cette façon, l'avenir industriel et commercial du pays ne serait plus livré au hasard ou au caprice des économistes idéologues.

M. Pascal Duprat et d'autres membres de la gauche vont recommencer une campagne contre les grandes compagnies de chemins de fer.

Quoi qu'il arrive à la conférence, on considère comme certaine l'occupation des provinces des Balkans par l'armée russe.

Quant à lui, l'œil vague et le front soucieux, il buvait à petits coups, dans un vase d'or, du lait de fèves (1), qu'un échanton venait de lui présenter à genoux.

Bien qu'il fût encore jeune, ses traits étaient déjà flétris, sa taille courbée, et quelque mal secret semblait tarir prématurément chez lui les sources de la vie.

Il sortit pourtant de l'espèce de rêverie dans laquelle il était tombé en entendant le héraut jeter le cri :

— Allez et présentez-vous devant le trône.

Les principaux mandarins de la cour venaient en effet d'entrer, et commençaient à se prosterner devant l'estrade, lorsque la foule s'ouvrit tout-à-coup et laissa paraître le censeur Fo-hu tenant par la main Effendon qui avait revêtu un costume nouveau et magnifique.

Tous deux s'agenouillèrent devant le trône et inclinèrent leurs fronts jusqu'à terre; mais à la vue du censeur et de son compagnon, l'empereur avait tressailli; il fit un signe, et tous deux furent amenés sur l'estrade près de lui.

— Est-ce là le médecin que tu m'as annoncé? demanda-t-il vivement à Fo-hu.

— C'est lui, fils du ciel! répliqua le mandarin.

— Tu me garantis sa science?

(1) Extrait de la graine du cythse des Indes.

On écrit de Berlin à la *Gazette de Cologne* : « Il est certain que l'empereur d'Allemagne a conseillé au czar de maintenir la paix. L'empereur d'Allemagne ne désire pas que les difficultés survenues en Orient donnent lieu à une guerre russo-turque, qui pourrait amener toutes sortes de complications. Il est sûr également que nous n'aurons pas d'autre guerre avec la France du vivant de l'empereur Guillaume, à moins que les Français ne fassent de nouveau irruption dans notre pays. »

Le *Bien public* a annoncé, et les journaux républicains ont répété, avec force détails, qu'un député, ayant été arrêté mercredi soir sur le boulevard, avait été conduit devant le commissaire de police du quartier, et que ce fonctionnaire lui avait adressé ses plus humbles excuses. On nommait même ce député, M. Garrigat, de la Dordogne.

Or, il paraît avéré que ce député était à Bergerac, sa ville natale, au moment de son arrestation à Paris. A-t-on eu affaire à un mystificateur?

Opinion de M. Thiers sur M. Gambetta.

M. Thiers paraît fort opposé aux vues ambitieuses de M. Gambetta et n'a pas dissimulé, dans une récente réunion de députés, place Saint-Georges, le danger qui pouvait résulter des négociations qui se faisaient en ce moment pour ramener l'ancien dictateur aux affaires. Si conservateur qu'il puisse être, a dit M. Thiers, il sera combattu par tous les partis à la fois, et, si le cabinet actuel abdique entre les mains de la commission du budget, la République sera cette fois sérieusement en danger.

Etranger.

Le bruit court que le comte Andrassy serait gravement malade d'une fièvre typhoïde, qui aurait pris un caractère assez inquiétant.

Les étudiants prussophiles et juifs de Vienne ont sifflé, à l'occasion du banquet donné à la fête d'inauguration de la statue de Schiller, l'hymne national autrichien, et ont jeté à la porte ceux des étudiants qui ont sifflé l'hymne prussien.

Le gouvernement austro-hongrois vient de donner les instructions les plus précises au comte de Beust pour définir nettement l'attitude de l'empire dans la question d'Orient. Ce sera celle de la plus complète neutralité. Que la Russie pénètre dans la Bulgarie ou que l'Angleterre occupe Constantinople, M. de Beust est chargé de déclarer à lord Derby que l'Autriche ne participera point à la lutte. Partagée entre les exigences de ses populations purement allemandes et

— La province d'Ordos, dont mon frère a été nommé gouverneur par toi, est pleine des miracles de cet homme.

L'empereur se tourna vers le prétendu médecin.

— Et toi, dit-il, espères-tu pouvoir me rendre la force et la santé?

— Je l'espère, répondit Effendon, pourvu que tu aies confiance en ton esclave.

— Que faut-il faire? reprit le malade avec cette soumission que donne la souffrance; je suis prêt à tout, je l'obéirai en tout; éteins seulement le feu qui me brûle ici, et je te rendrai plus riche que tous les mandarins de l'empire du Milieu. Mais parle sans retard, car la douleur ne me laisse aucune trêve.

— Avant de l'apporter aucun soulagement, répondit Effendon, il faut que ton esclave t'interroge sans témoins.

L'empereur fit un geste, et tous les courtisans qui se trouvaient près de lui quittèrent l'estrade.

Lorsqu'ils furent assez éloignés pour ne pouvoir entendre, le facteur se pencha vers l'empereur, et baissant la voix :

— On te trompe, grand prince! lui dit-il; et c'est le ciel qui m'a envoyé vers toi pour te sauver! Mais ne m'interromps pas, ajouta-t-il en voyant le mouvement que fit l'empereur; ne te trouble point, ne pousse pas un cri, ne fais pas un geste

les tendances des races diverses d'origine slave, l'Autriche, en gardant la neutralité, sauvegarde ses intérêts et rend la paix d'autant plus facile.

La situation de la Roumanie à l'égard de la Russie préoccupe beaucoup l'Angleterre; c'est qu'il y a là un terrain de résistance diplomatique tout trouvé, et les Anglais dont l'esprit est droit et pratique veulent s'en servir.

La neutralité de la Roumanie est garantie par un traité et cependant les volontaires russes se rendant en Serbie l'ont traversée par milliers. Dans le cas d'une guerre entre la Russie et la Turquie, la Roumanie serait immédiatement occupée par les troupes russes. La Roumanie n'a pas d'armée proprement dite; elle n'a pas de bases de forteresses, elle n'a pas de base de résistance; comme en 1843 elle serait envahie.

Le traité qui a garanti la neutralité de la Roumanie, a stipulé que, dans le cas de violation de la neutralité de cet Etat, le gouvernement roumain serait autorisé à appeler à son secours le Sultan pour lui donner une assistance militaire et cela avec l'assentiment des autres puissances. De sorte que si les armées russes passaient le Pruth et envahissent la Roumanie, ce pays doit en appeler à la Porte, et alors la Porte doit en appeler à l'Angleterre, à l'Autriche, à l'Allemagne, afin d'avoir l'autorisation de défendre la Roumanie.

Le temps est venu pour l'Angleterre, au point de vue des intérêts anglais et du capital anglais considérable engagé dans les affaires de Roumanie, de garantir la neutralité de cet Etat, et d'adresser des dépêches aux différents cours de l'Europe pour déclarer que la violation de la neutralité est un *casus belli*. Si, disent les Anglais, la Roumanie devient comme la Serbie une province russe, le Danube devient un fleuve russe; par une dépêche diplomatique expédiée à temps, la Grande-Bretagne peut empêcher un aussi grave événement; si l'invasion a lieu, les flottes de l'Angleterre ne peuvent plus rien.

Le Danube est une ligne de défense plus importante pour l'Inde que le canal de Suez.

L'alliance italo-russe.

Le discours d'ouverture du Parlement italien permet peu de douter d'une entente entre l'Italie et la Russie. On rapporte à ce sujet la conclusion suivante d'un article du *Diritto* devenu l'organe du parti dirigeant : « Nous croyons qu'il est du devoir de l'Europe d'unir son action à celle de la Russie, afin de forcer la Turquie à accorder tout ce que l'humanité et la civilisation demandent pour la paix du monde. »

D'une lettre particulière écrite par un grand personnage russe, nous extrayons les passages suivants :

« La grande cloche de l'église Saint-Ivan est mise journellement en branle. La Russie a commencé à accomplir la seconde partie de la sainte mission que la Providence

qui puisse donner des soupçons, car on nous regarde.

— Mais que sais-tu donc? demanda le prince inquiet.

— Je sais que l'on veut ta mort.

— A moi!

— Une partie des mandarins de ta cour conspire pour élever au trône ton successeur; et voilà pourquoi la santé s'est subitement évanouie.

— Ah! j'avais donc raison quand je soupçonnais le poison! s'écria l'empereur.

— Oui, reprit Effendon; mais les soupçons les ont effrayés, et comme ils ont appris que le médecin Wang-ti connaissait des moyens plus subtils qui ne laissaient aucune trace, et conduisait le malade à la tombe par une agonie qui ressemblait à la convalescence, ils se sont adressés à lui...

— Ainsi ils ne t'appelaient ici que pour assurer ma perte! interrompit l'empereur, que cette révélation inattendue avait jeté dans une surprise mêlée de douleur et d'indignation; et tu ne connais pas les noms de ces infâmes?

— Fo-hu seul m'a parlé; c'est à lui que j'ai promis de te verser aujourd'hui même le remède qui doit assurer leurs projets.

L'empereur garda un instant le silence, et semblait réfléchir profondément.

Enfin ses traits s'animent tout-à-coup, et un éclair de triomphe presque joyeux traversa son re-

a confiée à la Moscovie. La première consistait à rendre libres du joug tartare les pays compris entre le Don et le Volga. Entre le Danube et le Balkan se trouvent des frères, des Slaves du Sud qui portent de lourdes chaînes et implorent le secours de leurs frères du Nord. La puissance de la Russie ne peut être définitivement établie ni reposer sur des bases immuables qu'après la délivrance des Slaves du Sud. Sans Pétersbourg, la Russie était aveugle, sans la plus forte colonne fondamentale de l'empire des tzars se trouve dans les riches contrées situées derrière le Danube.

« Allons à la guerre, allons à Constantinople, » sont les cris qui sont poussés avec une sorte d'enthousiasme. La prise de la tête du mouvement. On se presse à l'avance des succès qu'on voit déjà remporter par les armes russes. Le gouvernement profite de cet état favorable des esprits pour procurer tout l'argent nécessaire. Dans chaque assemblée des Diètes provinciales, des adresses innombrables de provinces, au czar sont votées.

« La guerre est plus que probable, elle est certaine. Aucun pouvoir ne saurait s'opposer à faire rentrer dans le calme les esprits déchainés. On s'arme pour une guerre formidable. Tous les irréguliers sont rappelés. L'ordre de mobilisation pour l'armée caucasienne est prêt. On s'occupe de la formation d'une armée de la Vistule. La confiance n'a pour but que de jeter un voile sur les intentions de la Russie. »

Une lettre de Constantinople donne les renseignements suivants :

« Tous les ambassadeurs qui ont présenté leurs nouvelles lettres de créances au sultan ont remarqué combien il paraissait avoir une mauvaise santé. Abd-ul-Hamid a de bonnes intentions; mais il lui manque, comme à tous ses prédécesseurs, une solide éducation et la connaissance des hommes et des choses. Il n'a rien appris que le Koran. La Turquie, plus qu'aucun autre peuple de l'Europe, aurait bien besoin, dans la crise terrible qu'elle traverse, d'un souverain doué de qualités supérieures.

« Le ministère de la guerre à Constantinople déploie la plus grande activité. Les Turcs, qui se font trop souvent des illusions, déclarent ne point craindre la guerre avec la Russie; ils ont été grisés par leurs victoires sur les Serbes. Les Turcs comptent sur l'appui actif de l'Angleterre et sur les Magyars de Hongrie. Ces derniers, depuis que les étudiants de Pesth ont envoyé un sabre d'honneur au généralissime Abd-ul-Kerim, sont l'objet des manifestations reconnaissantes des softas.

ESPAGNE.

On annonce comme certain le prochain mariage du roi don Alphonse avec la troisième fille du duc de Montpensier. On dit que la réunion du duc de Montpensier, du comte de Paris, du prince Auguste de Saxe-Gotha et de la princesse Clémentine, sa fem-

gard, et se tournant vers Effendon :

— Tu as ce remède? demanda-t-il.

Le facteur montra la fiole de bronze renfermée dans la cassette du médecin.

— Remplis ce vase, dit l'empereur en lui tendant la coupe dans laquelle il avait bu son lait de fèves.

Effendon obéit.

(La fin au prochain numéro.)

Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

Lundi 27 novembre 1876.

La Fille de M^{me} Angot

Opéra-comique en 3 actes, paroles de Clairville, Siraudin et Koning, musique de Ch. LECOQ.

M^{lle} MOREAU-SAINTE jouera le rôle de M^{lle} Lange.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M^{me} THOU.

me, à Séville, serait motivée par ce prochain mariage.
Le roi Alphonse est né le 28 novembre 1857 et va, par conséquent, entrer dans sa vingtième année. Sa jeune fiancée est née le 24 juin 1860.

Chronique Locale et de l'Ouest.

THÉÂTRE DE SAUMUR.

L'œuvre si populaire de Charles Lecoq, la *Fille de M^{me} Angot*, sera jouée après-demain lundi sur notre scène.

Le rôle de M^{lle} Lange sera tenu par M^{lle} Moreau-Sainti; celui de Clairette par M^{me} Rita Lelong; M^{me} Angot, l'excellente duègne, jouera le rôle d'Amaranthe et chantera la *Légende de M^{me} Angot*. MM. Laidet (Ange Piou), Moreau (Pomponnet), G. Simon (Larivière), Servat (Trénitz), Destez (Louchard), etc., concourront à la bonne interprétation de la pièce. D'ailleurs, M. Chavannes n'a rien négligé pour l'éclat de cette représentation, qui sera donnée avec le concours de soixante personnes, artistes et personnel des chœurs.

COUR D'ASSISES DE MAINE-ET-LOIRE.

Audience du 22 novembre.

Félix-Louis Binsse, âgé de 38 ans, né à Passavant, huissier à Saumur, était prévenu de nombreux faux en écriture de commerce et abus de confiance qualifiés, commis à Saumur, à diverses reprises et pendant plusieurs années, au détriment de ses clients. Binsse reconnaît les faits qui lui sont reprochés, et avoue également qu'il a toujours agi en qualité d'officier ministériel.

Binsse appartient à une excellente et très-honorable famille; il n'a pas d'antécédents judiciaires; des habitudes de luxe l'ont entraîné à des dépenses excessives, et c'est pour satisfaire à ces dépenses qu'il s'est approprié l'argent de ses clients et a contracté des dettes ne s'élevant pas à moins de 23,000 fr.

M^e Affichard présente la défense avec son talent ordinaire; pendant une heure et demie il plaide la cause de Binsse, et finalement lui fait accorder les circonstances atténuantes.

Binsse est condamné à cinq années d'emprisonnement. (J. de Maine-et-Loire.)

VILLE D'ANGERS.

PROGRAMME DE L'EXPOSITION DE 1877.

Art. 1^{er}. — A l'occasion du Concours régional de 1877, il y aura à Angers une Exposition des produits industriels.

Art. 2. — L'Exposition s'ouvrira le 19 mai 1877 et sera fermée le

Art. 3. — Sont appelés à y prendre part, tous les industriels des départements ci-après :

Maine-et-Loire, Loire-Inférieure, Morbihan, Finistère, Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine, Mayenne, Sarthe, Indre-et-Loire, Vienne, Deux-Sèvres, Vendée.

Art. 4. — Les industriels de tous pays qui désireront donner de la publicité à leurs productions seront admis à l'Exposition, mais ils ne pourront prétendre qu'à des mentions honorables.

Art. 5. — Les exposants devront faire connaître le plus tôt possible, et en tous cas le 15 janvier au plus tard, à M. le président de la commission d'organisation à l'Hôtel-de-Ville, leurs intentions par une déclaration qui contiendra :

Les noms, prénoms (ou raison sociale) et domicile des exposants;

Le nombre et la nature des produits à exposer;

L'indication de la place demandée (hauteur, largeur et longueur);

Le nom et l'adresse d'un représentant qu'ils seront tenus d'avoir à Angers. Et tous les renseignements propres à éclairer le Jury. Ils devront, en outre, indiquer les brevets dont ils seraient possesseurs et les récompenses obtenues antérieurement.

Art. 6. — Une commission statuera sur les demandes d'admission, et les exposants ne devront envoyer leurs produits qu'après avoir reçu avis de leur admission et de l'espace qui leur est accordé.

Art. 7. — Tous les colis devront être parvenus francs de port le 15 mars au plus tard. Ils devront être adressés à MM. les membres de la commission de classement, aux galeries de l'Exposition, à Angers.

Art. 8. — Il sera délivré récépissé des objets envoyés qui seront inscrits à leur arrivée sur un registre spécial; chaque article portera un numéro d'ordre et mentionnera les noms de l'exposant, ses

profession et domicile ainsi que l'indication du lieu de production.

Art. 9. — Une commission sera chargée de recevoir, classer, faire placer les objets envoyés.

La commission prendra toutes les mesures nécessaires pour préserver de toute chance d'avaries ou de perte totale ou partielle, les objets exposés. Néanmoins elle n'entend pas rester responsable des dommages qui pourraient en résulter, et elle laisse à chaque exposant le soin de prendre les mesures nécessaires pour se garantir contre ces éventualités.

Art. 10. — Chaque exposant aura la faculté d'annexer à son exposition ses catalogues, prospectus et prix-courants. Toutefois aucune indication de prix ne pourra figurer sur les objets eux-mêmes.

Art. 11. — Les membres du jury des récompenses seront désignés par la commission de l'Exposition.

Art. 12. — Aucun objet exposé ne pourra être retiré avant la clôture de l'Exposition.

Dix jours après la clôture, les objets non retirés seront emballés et expédiés aux propriétaires, à leurs frais et risques.

Art. 13. — Les récompenses consisteront en médailles d'or, de vermeil, d'argent, de bronze, en rappels de médailles, mentions honorables et citations favorables.

GRAND CONCOURS DE MUSIQUES ET FESTIVAL A ANGERS.

Les journaux d'Angers publient le règlement du concours de Sociétés chorales, de Musiques d'harmonie et de Fanfares, qui aura lieu dans cette ville au moment de l'Exposition agricole, industrielle et des beaux-arts.

Ce concours durera deux jours et aura lieu les dimanche 20 et lundi 21 mai 1877, fêtes de la Pentecôte.

Toutes les Sociétés de France sont invitées à y prendre part.

Dans la liste des prix pour les concours de lecture à première vue et concours d'exécution, il sera distribué 46 médailles d'or, 25 médailles de vermeil, 9 médailles d'argent et une somme de 7,550 fr. comme indemnités.

Voici les noms des membres de la commission d'organisation :

MM.

D^e Legludic, adjoint au maire, président.
Ch. Raynaly, président de la Société de Sainte-Cécile, vice-président.

Favre, chef de musique du 32^e de ligne, vice-président.

Th. Vaillant, vice-président de la Société de Sainte-Cécile, secrétaire général.

Buteaux, secrétaire de la Société de Sainte-Cécile, secrétaire.

Lusson, secrétaire.

Denais, trésorier de la Société de Sainte-Cécile, trésorier.

Glétron, Godin, Guignard, de Richeteau et Tirlier, membres du conseil municipal.

Ed. Simon, directeur de la Société de Sainte-Cécile.

Mangeon, sous-directeur de la Société de Sainte-Cécile.

Maire, chef de la musique municipale.

Biotteau, J. Bordier, J. Breton et Haran; E. Oriolle, Boivin, Bouvet, Chaillou et Maugars, membres de la commission de la Société de Sainte-Cécile.

Tours. — Deux généreux habitants du département d'Indre-et-Loire, MM. Jacques et Emmanuel Drake del Castillo, qui confinent dignement les traditions de leur famille en répandant autour d'eux d'incessants bienfaits, viennent d'adresser une somme de 2,000 fr. au maire de Tours pour les pauvres de la ville. Dans la saison où nous sommes, c'est un exemple à suivre.

La mairie de Tours a communiqué aux journaux la lettre ci-après, qui indique de quelle manière sera répartie la somme libéralement donnée par MM. Drake del Castillo :

« Château de Candé (par Monts), 20 novembre 1876.

» Monsieur le maire,

» Au début de l'hiver, permettez-moi, au nom de mon frère et au mien, de vous adresser, en votre qualité de président de la commission administrative de l'hospice de Tours, une somme de 4,000 fr. pour les pauvres de cet établissement. Nous vous serons très-reconnaissants de vouloir bien également faire parvenir à l'asile des petites sœurs des pauvres de Tours une somme de 600 fr., et accepter pour la nouvelle école de musique de la ville de Tours une somme de 400 fr. destinée à acheter des

instruments aux élèves pauvres de cette institution.

» Je vous adresse ci-joint une traite de 2,000 fr. sur MM. Gouin, à Tours, traite que nous aurions eu le plaisir de vous remettre nous-mêmes si nous n'avions pas dû prématurément quitter la Touraine.

» Je vous prie, Monsieur le maire, de vouloir bien agréer l'assurance de ma respectueuse considération.

» J. DRAKE DEL CASTILLO. »

Nous lisons dans le *Courrier de la Vienne* :

Lundi soir, à cinq heures, à Saint-Savin, un incendie considérable a complètement détruit le moulin appartenant à M^{lle} Fruchon. Très-peu de farines (pour 2,000 fr. environ) ont pu être sauvées.

Il n'est resté debout que les quatre murs du bâtiment.

Les pertes, couvertes par une assurance, sont évaluées à 65,000 fr.

Il n'y a pas eu d'accident de personnes.

Le sinistre est accidentel. Le farinier Giraud, qui avait graissé tous les rouages du moulin le matin, ne se l'explique qu'en supposant qu'on aura marché sur des allumettes tombées sur les planchers.

On lit dans l'*Indépendant des Pyrénées* :

« Nous devons tenir en garde les agriculteurs contre des graines de trèfle et de luzerne exportées par le commerce allemand.

» Si la France cherche dans la fuchsine le moyen de colorer artificiellement les vins, l'Allemagne marche plus hardiment qu'elle dans la voie de la fraude, et s'applique à fabriquer de fausses graines de trèfle : c'est en Bohême que se trouvent les usines qui ont perfectionné au plus haut point l'art de frauder. L'imitation est si parfaite qu'il est impossible de reconnaître à la simple vue les fausses graines au milieu des bonnes. On emploie pour cette fabrication de petites pierres de quartz : on les arrondit et on les colore avec beaucoup d'habileté, de façon à tromper l'œil de l'acheteur le plus exercé.

» On vend aussi des graines de luzerne qu'on appelle luzerne américaine et qui n'a aucun rapport avec la luzerne cultivée. C'est là une nouvelle fraude qu'on ne saurait trop poursuivre. Afin de lui donner une apparente ressemblance avec la graine de la vraie luzerne, les Allemands la torréfient. La graine de cette luzerne est fort belle, ce qui aide puissamment à l'erreur : elle est grande et plate; la plante qu'elle produit est annuelle, mûrit hâtivement, a peu de feuilles au sommet d'une tige mince, élevée tout au plus de 20 centimètres.

LE MÉDECIN CHEZ SOI ou Manuel de médecine familiale et pratique, par le docteur DEHAUT. Tel est le titre d'un excellent ouvrage de médecine et d'hygiène, à la portée de tous, que nous venons de recevoir. C'est un livre qui devrait être dans toutes les familles. Nous le recommandons à nos lecteurs. C'est un fort volume de 450 pages qui ne se vend qu'UN FRANC.

Faits divers.

Découverte d'un sarcophage gallo-romain.

L'Union franco-comtoise rapporte que lundi, à deux heures, en présence de nombreux témoins, M. le sénateur Oudet, M. Echenoz, aumônier de la place, MM. Vuilleret, Delacroix, Castan, Gauthier, et plusieurs officiers supérieurs du génie et de l'artillerie, M. le colonel de Brevans, directeur des fortifications, présidaient à l'ouverture d'un sarcophage antique en vergenne, découvert samedi dernier, à deux mètres et demi de profondeur, dans les fondations des nouvelles casernes de la Butte. Cette trouvaille était d'autant plus intéressante que les curieux et les archéologues, qu'on était sûr d'avance que la sépulture était intacte, puisque quatre morceaux de fer étaient soigneusement scellés avec du plomb dans les parois du tombeau et dans la dalle taillée en biseau à sa base qui lui servait de couvercle. Quand ce couvercle céda au levier des ouvriers du génie, on s'aperçut que le sarcophage (orienté de l'est à l'ouest), vide aux trois quarts, ne contenait qu'un squelette dont la tête, les vertèbres et le bassin apparaissaient seuls, tandis que le reste des ossements disparaissait sur une fine couche de terre végétale.

La terre enlevée avec précaution laissa voir bientôt en entier le corps d'une femme,

haute de 1 m. 60, âgée d'environ cinquante ans, à en juger d'après l'état de ses mâchoires. Femme de qualité à coup sûr, de race gallo-romaine ou burgonde, elle dormait là depuis quatorze ou quinze siècles, n'ayant conservé de sa fortune que deux fins bracelets et un collier de terre vitrifiée verte, une pince à épiler en bronze, et une amulette d'ambre imitant grossièrement la forme d'une feuille, ces deux objets reposant à sa ceinture; une superbe bague en verre blanc, limpide comme du cristal, trouvée près de l'épaule gauche; enfin trois épingles à cheveux en os, encore placées sous sa tête.

L'aspect du sarcophage, et plus encore la forme et la nature des objets qu'il contenait, laissent peu de doute sur l'origine et la date de cette sépulture, assez voisine du Champ-Noir pour se rattacher à cette nécropole où la Vesontio antique envoyait ses morts.

Dernières Nouvelles.

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE DE L'Echo Saumurois.

Paris, 23 nov., 8 h. 40, matin.

En cas de crise ministérielle, M. Thiers aurait promis son appui à un cabinet ainsi composé :

Présidence et justice, M. d'Audiffret-Pasquier;

Intérieur, M. Jules Simon;

Marine, amiral Pothuau;

Travaux publics, M. Krantz.

Les autres ministres restent à leur poste.

Pour les articles non signés : P. GODFR.

Chronique Financière

Bourse du 24 novembre 1876.

Les spéculateurs continuent à consulter la cote de Londres, bien que la solidarité entre les deux marchés soit à peu près rompue. Les consolidés sont arrivés en hausse de 1/8 et nos rentes finissent en réaction sur les cours cotés hier. Après avoir oscillé pendant presque toute la durée de la bourse autour de 104.70, le 5 0/0 sur lequel, du reste, les transactions étaient fort peu animées, a été l'objet de quelques offres qui l'ont fait reculer jusqu'à 104.52 1/2. Mêmes allures sur le 3 0/0 que sur le 5 0/0. Le 5 0/0 italien est beaucoup plus calme que d'habitude, il clôture à peu près aux mêmes cours qu'hier. Le Crédit Foncier réagit vivement contre la brusque dépréciation qu'il avait subie hier. Il revient aux environs de 720. On saura en liquidation si les ventes qui avaient pesé avant-hier et hier sur les cours étaient des ventes de titres ou provenaient de spéculateurs opérant à découvert. Les actions des autres sociétés de crédit sont complètement délaissées. Sur le marché en banque, les fonds espagnols et égyptiens donnent lieu à quelques affaires et leurs cours progressent. Les porteurs anglais des emprunts égyptiens sont convoqués en assemblée générale pour le 28 de ce mois, à l'effet d'entendre les communications de M. Goschen. On escompte ces communications en hausse. Un peu de lourdeur sur les actions de chemins de fer et de sociétés industrielles.

A l'Exposition d'Agriculture et d'Insectologie, la maison BOUASSE-LEBEL, de Paris (déjà honorée de 16 médailles dont une à Philadelphie), vient d'obtenir une médaille de 1^{re} classe pour son *Encyclopédie d'Histoire naturelle* en 61 TABLEAUX SYNOPSIS, *Papillons*, *Champignons*, etc. Nous citerons parmi les tableaux les plus intéressants et qui répondent le mieux aux intentions exprimées récemment par M. le ministre de l'instruction publique, les deux tableaux des *Animaux utiles* et des *Animaux nuisibles* à l'agriculture. L'ignorance et la routine portent à détruire stupidement des animaux dont on devrait au contraire favoriser la multiplication.

ENSEIGNEMENT PAR LES YEUX.

BIBLIOTHÈQUES. — LECTURES DU SOIR.
167 beaux tableaux synoptiques (0,72-0,55).

VOLONTARIAT. — TOPOGRAPHIE. — TRINETS et SIGNES CONVENTIONNELS adoptés par le ministre de la guerre. — Fortification permanente. — Plan de bataille. — Topographie à la plume et à l'effet. — Écritures. — 1 beau tableau en couleur.

HISTOIRE NATURELLE. — COURS ÉLÉMENTAIRE COMPLET en 57 tableaux synoptiques contenant 7,052 figures exécutées avec le plus grand soin. Cette intéressante collection, dont le prix est relativement très-peu élevé, rend facile et attrayante l'étude de l'histoire naturelle si aride d'ordinaire.

Chacun de ces beaux tableaux synoptiques est vendu séparément : nous citerons, parmi les plus fréquemment demandés, les suivants :

La BOTANIQUE (organographie, classification), 724 figures coloriées, 3 tableaux synoptiques.

Les MARBRES, 84 échantillons chromol. 1 tableau.

Les BOIS, 105 échantillons coloriés. 1 tableau.

PIERRES PRÉCIEUSES, caractères, gisements, taille, valeur. 105 figures coloriées. 1 tableau.

CHAMPIGNONS comestibles et vénéneux. 61 fig. grandeur naturelle. 1 tableau colorié.

L'herbier de l'amateur PHARMACIEN-HERBORISTE. 73 figures coloriées. 1 tableau.

CHENILLES, CHRYSALIDES et COCONS, PAPILLONS, 480 figures coloriées. 3 tableaux.

ANIMAUX NUISIBLES et ANIMAUX UTILES à l'AGRICULTURE. 290 figures coloriées. 2 tableaux.

INSECTES. — Orthoptères, névroptères, hémiptères, hyménoptères, rhipiptères, diptères, suceurs, parasites, thysanoures (myriapodes), lépidoptères, coléoptères. 541 figures coloriées. 4 tableaux.

ENCYCLOPÉDIE BOUASSE-LEBEL, 29, RUE SAINT-SULPICE, A PARIS, et chez tous les libraires.

(Envoi du catalogue sur demande affranchie.)

Voici le sommaire des gravures que l'Univers illustré a publié dans son numéro de la semaine dernière :

S. Em. le cardinal Antonelli recevant la bénédiction du Saint-Père; Guerre du Trans-Vaal; Cafres de l'Afrique méridionale; Evénements d'Orient: la flotte anglaise dans la baie de Boskita; à l'entrée des Dardanelles; soldats serbes pendant l'armistice; retraite de l'armée serbe après la bataille de Djunis; Théâtre de l'Opéra-National-Lyrique: Paul et Virginie, opéra en trois actes et sept tableaux, paroles de MM. J. Barbier et M. Carré, musique de M. V. Massé. Dernier tableau; Théâtre des Bouffes-Parisiens: la Boîte au lait, opérette en quatre actes, paroles de MM. B. Grangé et J. Noriac, musique de M. J. Offenbach. Acte II, scène dernière; Premiers travaux sur le Trocadéro, pour l'Exposition universelle; Manifestation patriotique à Athènes, à l'occasion du retour du roi Georges; Combat d'ours blancs au Jardin zoologique de Cologne; Incendie d'un navire américain dans le

port de la Joliette, à Marseille; S. M. Alexandre II, empereur de Russie; Un mariage à Constantinople: la toilette dans le harem. — Rébus.

L'Univers illustré offre en ce moment à ses abonnés, à titre de prime gratuite, une nouvelle édition de *Cinq-Mars*, par Alfred de Vigny, formant un superbe volume grand in-8° de 400 pages, imprimé sur papier satiné et illustré de cinquante gravures entièrement inédites. Voir dans le numéro de l'Univers illustré de la semaine dernière les détails relatifs à cette prime.

Abonnements: Paris et départements, un an, 22 fr.; six mois, 11 fr. 50; trois mois, 6 fr. Pour l'étranger, les taxes postales en sus. — Bureaux: 3, rue Auber (place de l'Opéra).

Comité des Concours Poétiques de Bordeaux.

APPEL AUX POÈTES.

Le dix-septième concours poétique, ouvert à Bordeaux le 15 août, sera clos le 1^{er} décembre 1876. Douze médailles or, argent, bronze, seront décernées.

Demandez le programme, qui est envoyé franco, à M. Evariste Carrance, président du Comité, 7, rue Cornu, à Bordeaux (Gironde). — (Affranchir.)

Une nouvelle édition de l'ouvrage de Saint-Marc Girardin: *La Fontaine et les Fabulistes*, vient de paraître à la librairie Calmann Lévy. Cette remarquable étude sur la fable dans tous les temps et dans tous les pays est écrite avec une bonhomie des plus fines et des plus charmantes. On pourrait dire que c'est du La Fontaine en prose.

Quelque chose d'intéressant!

L'annonce de fortune de Samuel Heckscher seigneur, à Hambourg, qui se trouve dans le numéro d'aujourd'hui de notre gazette, est bien intéressante. Cette maison s'est acquise une si bonne réputation par le paiement prompt et discret des montants gagnés ici et dans les environs, que nous prions tous nos lecteurs de faire attention à son insertion de ce jour.

CHEMIN DE FER DE POITIERS
Service d'hiver, 16 octobre 1876.

| Départs de Saumur : | | Arrivées à Poitiers : | |
|-----------------------|-----------|-----------------------|-----------|
| 6 h. 20 m. matin. | 11 — 30 — | 10 h. 30 m. matin. | 4 — 30 — |
| 1 — 30 — soir. | 7 — 40 — | 9 — 7 — | 11 — 41 — |
| Départs de Poitiers : | | Arrivées à Saumur : | |
| 5 h. 50 m. matin. | 10 — 45 — | 9 h. 37 m. matin. | 3 — 30 — |
| 12 — 30 — soir. | 6 — 20 — | 7 — 39 — | 11 — 18 — |

Tous ces trains sont omnibus.
P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 24 NOVEMBRE 1876.

| Valeurs au comptant. | | | | Valeurs au comptant. | | | | Valeurs au comptant. | | | |
|--------------------------------------|--------|---------|-------|--|--------|---------|----|----------------------------------|--------|---------|----|
| Dernier cours. | Hausse | Baisse. | | Dernier cours. | Hausse | Baisse. | | Dernier cours. | Hausse | Baisse. | |
| 3 % jouissance décembre. | 70 | 65 | 05 | Soc. gén. de Crédit industriel et comm. 125 fr. p. j. nov. | 735 | | | Canal de Suez, jouiss. janv. 70. | 665 | | |
| 4 1/2 % jouiss. septembre. | 100 | | | Crédit Mobilier. | 155 | | 50 | Crédit Foncier esp. j. juillet. | 545 | | 50 |
| 5 % jouiss. novembre. | 104 | 65 | | Crédit Foncier d'Autriche. | 475 | | | Société autrichienne, j. janv. | 522 | | 50 |
| Obligations du Trésor, 1. payé. | 492 | 50 | 25 | Charentes, 400 fr. p. j. août. | 382 | 50 | 12 | OBLIGATIONS. | | | |
| Dép. de la Seine, emprunt 1857 | 930 | | | Est, jouissance nov. | 612 | 50 | 56 | Orléans. | 532 | | |
| Ville de Paris, oblig. 1855-1860 | 490 | | | Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov. | 995 | | 75 | Paris-Lyon-Méditerranée. | 229 | | |
| — 1865, 4 % | 509 | | 50 | Midi, jouissance juillet. | 778 | 75 | 25 | Est. | 532 | | |
| — 1869, 3 % | 373 | | 1 | Nord, jouissance juillet. | 1280 | | 50 | Nord. | 392 | | |
| — 1871, 3 % | 367 | | 50 | Orléans, jouissance octobre. | 1037 | 50 | | Ouest. | 329 | | |
| — 1875, 4 % | 481 | | 1 | Ouest, jouissance juillet, 65. | 668 | 75 | 25 | Midi. | 328 | | |
| Banque de France, j. juillet. | 3735 | | | Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill. | 1330 | | 50 | Deux-Charentes. | 299 | | |
| Comptoir d'escompte, j. août. | 690 | | | Compagnie parisienne du Gaz. | 16 | 50 | | Vendée. | 263 | 75 | |
| Crédit agricole, 200 f. p. j. juill. | 383 | | | Société Immobilière, j. janv. | 302 | 50 | | Canal de Suez. | 519 | | |
| Crédit Foncier colonial, 250 fr. | 340 | | | C. gén. Transatlantique, j. juill. | | | | | | | |
| Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p. | 715 | | 11 25 | | | | | | | | |

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
GARE DE SAUMUR
(Service d'été, 1^{er} mai 1876)

| Départs de Saumur vers Angers. | | Départs de Saumur vers Tours. | |
|---------------------------------------|-----------|---|-----------|
| 3 heures 8 minutes du matin, express. | 6 — 45 — | 8 heures 26 minutes du matin, direct-mixte. | 8 — 20 — |
| 9 — 1 — | 1 — 37 — | 9 — 41 — | 9 — 41 — |
| 4 — 10 — | 7 — 17 — | 12 — 38 — | 12 — 38 — |
| 7 — 10 — | 10 — 37 — | 4 — 14 — | 4 — 14 — |
| 10 — 37 — | | 10 — 28 — | 10 — 28 — |

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 10 h. 45.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

ADJUDICATION
SUR LICITATION, ENTRE MAJEURS.

L'an 1876, le 10 décembre, à midi, il sera procédé, en l'étude et par le ministère de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur, à la vente sur enchères publiques.

D'UNE VASTE MAISON
AVEC COURS ET JARDINS

Sise à Saumur, place de Nantilly, rue de l'Ermitage et place des Récollets, occupée par un pensionnat depuis de longues années. Revenu, par bail authentique du 1^{er} septembre 1868, ayant encore une durée de sept années, ci. . . 1,390 fr. Mise à prix. 16,000 fr. S'adresser audit notaire, dépositaire du cahier des charges. (587)

Etude de M^e ROBINEAU, notaire à Saumur.

A VENDRE
En totalité ou en détail.

LA JOLIE PROPRIÉTÉ DE LA BERGÈRE

Commune de Bagneux, Comprenant : Maison d'habitation et d'exploitation, caves, pressoir, jardins et vignes; le tout contenant environ 5 hectares. Toutes facilités de paiement. S'adresser à M^e ROBINEAU, notaire à Saumur. (475)

A LOUER
PRÉSENTEMENT,

MAISON AVEC PETIT JARDIN
Grand'Rue, 75.

S'adresser à M. MAYET, même rue, n° 49. (502)

A LOUER
PRÉSENTEMENT,

UNE PORTION DE MAISON
Sise à Saumur.

Avec ou sans écurie. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE UN JEUNE HOMME
de 15 ans environ, sachant lire et écrire, pour service de maison. S'adresser chez M. LE BRAS, 18, rue Beaurepaire. (608)

A LOUER
PRÉSENTEMENT,

UNE MAISON
Située à Saumur, rue Saint-Nicolas, n° 12.

Occupée autrefois par M. Ferbu, tailleur. S'adresser à M. FERBU père.

HOSPICE GÉNÉRAL DE SAUMUR.
ADJUDICATION
DE FOURNITURES

D'OBJETS DE CONSOMMATION
A faire audit Hospice général pendant l'année 1877.

Le vendredi 1^{er} décembre 1876, à midi, il sera procédé, par la commission administrative de l'Hospice général de Saumur, au siège de l'administration, rue des Boires, à l'adjudication des fournitures à faire audit Hospice général, depuis le 1^{er} janvier 1877 jusqu'au 31 décembre de la même année, des objets suivants :

- 1^{re} SECTION. Viande;
- 2^e id. Beurre, œufs;
- 3^e id. Sel, sucre, savon, riz, huile d'olives, huile de noix, fromage de Gruyère, vermicelle, café, chocolat, poivre, amidon fin et surfin, farine de graine de lin;
- 4^e id. Huile de colza, chandelles, bougies;
- 5^e id. Bois de sapin;
- 6^e id. Charbon de terre en roche, de la provenance de Cardiff et de Merthyr (Angleterre).

L'adjudication aura lieu sur soumissions cachetées, lesquelles seront reçues au Secrétariat de l'Hospice général jusqu'à l'heure incluse qui doit en précéder l'ouverture. Les personnes illettrées devront présenter une soumission dressée par un fondé de pouvoirs dont la procuration notariée sera jointe à l'enveloppe.

Les soumissions seront timbrées elles porteront cette suscription : *Soumission pour la fourniture à faire à l'Hospice général de Saumur, des articles compris dans la section n°*

Elles exprimeront un rabais en centimes, sans fraction de centime. On n'admettra à concourir aux adjudications que les personnes notoirement solvables et qui exercent personnellement le genre de commerce auquel se rapportent les adjudications.

Le cahier des charges est déposé au Secrétariat-Economat de l'Hospice général, où toutes personnes pourront en prendre connaissance, ainsi que des quantités approximatives à fournir, tous les jours non fériés, de midi à cinq heures. (568)

AVIS.

M^{me} V. BERTHE-VINETTIÉ a l'honneur de prévenir les nombreux clients qui voulaient bien honorer de leur confiance M. Berthe, que, par suite de son décès, l'atelier de serrurerie sera, jusqu'à sa cession, géré par son beau-frère, M. Paul Bersouillé-Vinettié. (589)

GIRARD-RATOUIS
Ebéniste et Marchand de Meubles,

38, rue du Portail-Louis, Saumur. A l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de joindre à sa fabrique d'ébénisterie la fabrication des BILLARDS et leurs réparations. Il tiendra toutes les fournitures concernant le billard, le tout à des prix modérés. (590)

PHARMACIE PASQUIER
20, rue du Marché-Noir, SAUMUR.

A. CLOSIER
SUCCESSEUR,

Lauréat de l'Ecole de Pharmacie, élève de l'Ecole Supérieure de Paris.

Guérison prompte et radicale des engelures par le baume glyceriné aromatique.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures abdominales, sortant des premières fabriques de Paris. Prix très-modérés.

Dépôt de toutes les spécialités médicales. Entrepôt de toutes les eaux minérales naturelles françaises et étrangères.

RIELLANT
DENTISTE

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

PAPIER WILSI

Remède souverain pour la guérison rapide des irritations de poitrine, Rhumes, Bronchites, Grippe, Moux de gorge, Rhumatismes, Lombagos, Douleurs, etc. Dans toutes les pharmacies, 1,50 la Boîte de 10 feuilles. Se défier des contrefaçons.

PERLES W. GUYON

Boisson purgative, la plus facile à prendre et la plus efficace contre la Constipation, la Bile, les Glaires, les Moux d'estomac, etc. 3 fr. la boîte de 100 perles. Se vend partout.

COKE ET CHARBONS ANGLAIS

Le Directeur de l'Usine à Gaz prévient sa clientèle qu'à partir de ce jour il vendra :
Le gros coke, rendu à domicile, 1 f. 75 l'hectolitre.
Le coke cassé, id., 2 25 id.
A l'Usine, 10 centimes de moins par hectolitre.

CAISSE SAUMUROISE

L. LE BRAS, BANQUIER
18, Rue Beaurepaire, à Saumur.
Maison à Paris, 18, rue Richelieu.

Paiement immédiat de tous coupons, à 50 cent. par 100 francs, sans bordereau ni classement.

Ordres de Bourse, 1 fr. 25 par 1,000 francs. RECOUVREMENTS. On traite par correspondance.

ANNONCE DE FORTUNE

Invitation à la participation aux chances de gains, aux grands tirages de primes garantis par l'Etat de Hambourg, dans lesquels 7 millions 420,000 reichsmars doivent forcément sortir.

Dans ces tirages avantageux, contenant suivant prospectus seulement 79,000 lots, sortent les gains suivants, savoir : 1 gain évent. de 375,000 reichsmars, ensuite reichsmars 250,000, 125,000, 80,000, 60,000, 50,000, 40,000, 36,000, 4 fois 30,000 et 25,000, 4 fois 20,000, 25 fois 15,000, 12,000 et 10,000, 26 fois 6,000, 56 fois 4,000 et 3,000, 206 fois 2,500, 2,400 et 2,000, 415 fois 1,500, 1,200 et 1,000, 1,356 fois 500, 300 et 250, 24,863 fois 200, 150, 188, 124 et 120, 14,839 fois 94, 67, 55, 50, 40 et 20 reichsmars, qui sortiront en 7 parties dans l'espace de quelques mois. Le premier tirage est officiellement fixé aux

13 et 14 Décembre crt.

et le lot original entier coûte seulement francs 7,50 c.
le demi-lot original seulement francs 3,75 c.
le quart de lot original seulement francs 1,87 1/2 c.
et j'expédie ces lots originaux garantis par l'Etat (pas de promesses défendues) même dans les contrées les plus éloignées, contre envoi affranchi du montant, le plus commodément dans une lettre chargée. Chaque participant reçoit de moi gratuitement avec le lot original aussi le prospectus original, muni du sceau de l'Etat et immédiatement après le tirage, la liste officielle, sans en faire la demande.

Le paiement et l'envoi des sommes gagnées se font par moi directement et promptement aux intéressés et sous la discrétion la plus absolue.

Chaque commande peut se faire par mandat de poste. On est prié d'adresser les ordres en toute confiance à Samuel Heckscher seigneur, Banquier et comptoir de change, à Hambourg (ville libre).

Saumur, imprimerie de P. GODET. Certifié par l'imprimeur soussigné.